

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 47

Artikel: Bretonnet et Cousin-Grivois
Autor: Bergerat, Emile
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicités
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,
pour 1922, recevront ce journal

GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre prochain, en s'adressant à l'Administration, 9, Pré-du-Marché, Lausanne.



MA IO VEIN-NO ?

SE lâi a bin dâi sorté dé bîte, de maladi, on trouvè bin dâi z'espèces dé dzeins et vo mè derâ to cé que vo voudrâ, ne lâi a pa reinquî la grata que sé ramassé, lâi a assebin la moudâ et l'è principalemein dé la moudâ que vo vu dévesâ.

— Dein noutron tein, vu deré lou tot vilhiou, ka ne su plièret dé sti matin, ié dza oïu souna midzo bin quoquè coup, le dzouveni fehlî sé vetesson to parâ ma quiè ora; l'avan dâi robé qu'allavan bin adrâi tanquié su lau sola, onna galèzâ vesta pas trau décolatcha et on tsapi que n'étai pardieu pa à dédaigni. Vo djiroû que fasâi plièsi dé sailli avoué dâi grachaus vethiè dinche, on s'ein creyâ! cein l'étai la vretabliou fehlî dé la campagne; ma ora, ne sé pas quién ouvrâ dan diabliou l'a passâ; ein é iù, — ne vu pa vo deré iò ka, quand bin su vilhiou, ne tigniou pa dé mé feré traîré lè ge — que m'ant té ridou pedhy; l'avan met dâi solâ avoué dâi talon dé demi pi dé hiau, seimblâvè que martsivan su dâi tsevebli à niâ, dâi robé que lau z'allavant tanquié ai dzénau et onco pas pi, dâi zaquî bario-lâe rodze et nairé fermou décolatschâ — po ne pa vo deré tanquié io — lou pétroû serra dein on corset que ne pouâvan quazu plièret socliâ et po fini dé sé veti quemein dian, l'avan met su la fri-mousse onna voiletta — paret que cein conservé lou teint — ora è-te veré, n'en sé diablie lou mot, n'en mettou mein !

Et deré que lè cosse lé damusâlé dé noutra balla campagne vaudoise dé 1921. Marc à Louis, du *Conteur*, que l'è prau fin, porâ-te mè deré cein que volant itré le fehlî dé pâysan dé 1922 ? mè, ne lâi compreigniou plièret. *On ami d'au Conteur.*

ON REGRET

Dou z'amis dè cabaret qu'ein avoint prâi onna bombardâi ài pomme sè vont reduirè et sè baillont lo bré. Lo tsmin, ma fâi, n'étai pas trâo lardzo, kâ lè dou compagnoi lo tésavant d'on mäidelion à l'autro, et l'aviont bio brelantsi, sè mantegnont bo et bin; mâ n'arai pas failli que ion dâi gaillâ sè baillâi on betset, ào bin que cauquon sè vignâ eimbonâ contré leu, l'ariont vito rebatté perque bas. Ora, ne sè pas se l'etiont ébahî leu mème d'êtré asse solido; mâ áo bes d'on momeint, tandi que cami-

nâvont tant bin què mau ein trabetsaint et ein giguezagueint, ion dè stâo compagnons fâ à l'autro :

— Louis !
— Et quiet ! François ?
— Ne sein rudo bîtes !
— Et porquî ?
— Po cein que te vâi qu'on ne sè rebatté pas coumeint dé couteama, et qu'on arâi bin pu bâirè onco demâ.
— Aloo !

A PROPOS D'ARMOIRIES COMMUNALES

Mon cher *Conteur*,

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la publication des armoiries vaudoises. Pour répondre au vœu final de Mérine, je me permets de lui signaler un projet d'armoiries que j'ai aperçu, il y a quelques jours, dans la salle de la Municipalité, à Mathod, — un dessin au crayon épingle au mur — inspiré probablement par les articles du *Conteur*.

L'auteur du projet a voulu faire des armes parlantes et s'est inspiré de la prononciation usuelle du mot « Mathod » : *mathoud* ou *matou*.

L'écu, aux couleurs cantonales, porte à la partie supérieure (blanche) deux chats ou matous de... ? assis et affrontés.

Mérine pourra obtenir sans doute, des autorités de Mathod, une copie de ce projet, qui a le mérite, peut-être pas très héraudique, d'être couleur locale.

Pierre Boley.

* * *

On nous prie d'insérer les lignes suivantes :

Les typos ont commis quelques fautes dans mes articles sur les armoiries communales; elles étaient dues, peut-être, à ma mauvaise écriture. Cependant, je tiens à dire que la partie supérieure de l'écusson d'Yverdon n'a jamais été bleue; elle est blanche (argent). Mérine.



BRETONNET ET COUSIN-GRIVOIS

TIl colonel Lécorché de Vaucresson avait une âme simple et loyale dans un corps de beau militaire. Soldat de race comme de tempérance, il avait suivi la carrière rectiligne des siens, ainsi qu'on enfile une venelle qui raccourcit pour gagner du temps sur la vie. Les Lécorché de Vaucresson se divisaient en deux lignées : la bretonne et la normande; il était de la bretonne.

Il en eût même été le dernier si, d'un mariage, il n'eût eu un fils pour perpétuer son nom. Cet héritier s'appelait Firmin. Le père et le fils s'adoraient. Ce que l'un voulait, le voulait l'autre, et la plupart du temps ils le voulaiient ensemble.

— Quand tu voudras te marier, avait dit le père à son fils, tu n'auras qu'à me donner l'adresse des parents de la jeune personne. Je passerai ma redingote de Pékin, et, avec ma rosette, j'irai leur de-

mander sa main pour toi. Mais il est bien entendu, n'est-ce pas, qu'à tu ne m'enverras que chez de parfaits honnêtes gens ?

Or la semaine dernière, le jeune homme entra de bon matin chez le colonel qui fumait sa pipe dans son lit, la fenêtre ouverte.

— Ah ! c'est toi ? Tu te décides à venir voir ta vieille baderne paternelle ! Vas-tu bien, au moins.

— Habille-toi et viens, je t'emmène par le rapide.

— Où ?

— Tu le verras. Hâte-toi.

— Quoi faire ?

— Demander la main de Colette.

— A qui ?

— A son père, M. Bretonnet.

— Quel Bretonnet ?

— Le député sortant.

— Bien. Honorable, hein ! tu sais ?

— C'est l'épithète homérique. Ils le sont tous. Lui, il est austère. L'austère Bretonnet ! Il se représente. Il sera réélu. J'aime sa fille. Mets ta rosette.

— Marchons, fit le bon Lécorché de Vaucresson.

Et, trois heures après, ils débarquaient à... mais nommez-la vous-même, et il se dirigeaient vers la demeure depuis deux mois familière à l'amoureuse.

Toutes les rues étaient tapissées d'affiches bariolées, où chantaient, sur tous les tons, les noms et les programmes des candidats à la députation parlementaire, et, au milieu de cette réclame multicolore, le colonel avait la sensation d'être criblé de confetti.

Au coin d'une palissade, les regards du colonel s'arrêtèrent sur un placard de couleur flamboyante, où on lisait, en lettres d'un pouce :

« Citoyens,

« L'austère quinze mille, sans compter le rabiot, qui, sous le nom de

BRETONNET

a le culot de se présenter encore une fois à vos suffrages, ne s'appelle pas plus Bretonnet que je m'appelle Adamastor. C'est un simple bagnard, bien connu à la Nouvelle, et qui n'a même pas fait son temps ! J'attends son démenti de pied ferme.

« Vous ne voterez pas, honnêtes gens, commerçants probes, pères de famille attentifs, fonctionnaires héroïques, laboureurs magnanimes, pour un repris de justice qui n'a même pas le courage de son opinion et se dissimule lâchement sous la pelisse d'un millionnaire.

COUZIN-GRIVOIS »

— Diable ! avait fait le colonel.

Et, montrant le placard à son fils :

— As-tu lu ça ?

Firmin haussa les épaules et se mit à rire :

— Viens donc, c'est le moment où la France renouvelle son gouvernement.

— Il n'y pas de fumée sans feu, observa Lécorché de Vaucresson, et ce Couzin-Grivois a l'air de savoir ce qu'il avance.

— Alors, lis la réponse du beau-père, elle est à côté, sur le même mur :

« Chers électeurs,

« Vous avez fait justice, par le mépris des imputations aberrantes, du malheureux qui ne craint pas de s'attaquer au bloc d'une vie de labeur couronnée des insignes de l'ordre national. Le sieur

COUZIN-GRIVOIS ou GRIVOIS-COUZIN

car son état civil n'a jamais été bien établi, oublié que si j'étais allé au bagne je l'y aurais connu. J'ai

pitié de lui, et je ne révélerai à personne, même au procureur de la République, les mœurs réellement inavouables qu'on lui prête, non sans raison peut-être. Qu'il me suffise de lui demander s'il n'aurait pas trouvé, dans sa paillasse, un des vingt-quatre couverts d'argent, étrangement dépareillés depuis certaine visite, sur laquelle je ne veux pas insister, parce qu'elle avait pour but de me taper de cent sous. Qu'il les garde, ils peuvent lui servir à payer cinq électeurs qu'il recrute sur le zinc et ailleurs.

JEAN BRETONNET,
Député sortant.»

— Oui, la réplique est fière, dit le bon colonel, et elle exprime l'indignation de l'honnête homme. Alors lui demander sa fille.

Trente pas plus loin, sur l'échafaudage d'une maison en construction, trois placards, collés bord à bord, y triplaient la page suivante :

« Un mot, et le dernier.

« Allons-y !... Il est temps. Plus d'ambages. »

« Au mois d'août dernier, à Munich, que faisaient dans une brasserie, située près de la célèbre Piaacothèque, je précise, deux hommes attablés devant une choucroute et un plan de forteresse, ou plutôt qui étaient-ils ?... Electeurs, voici leurs noms : von Werthann Hertzheimer, espion prussien, et

JEAN BRETONNET
membre du Parlement français. Je n'en dis pas davantage.

« J'ai la carte postale. Le député, quoique vu de dos, est parfaitement reconnaissable. Quant à la forteresse, il faudrait ne jamais être allé dans l'Est pour s'y méprendre.

» Gardiens des frontières, veillez !...

COUZIN-GRIVOIS ».

La triple affiche était traversée, de droite à gauche, par une bande ainsi libellée : « Couzin-Grivois est un lâche », et de gauche à droite, par une autre : « Jean Bretonnet est une fripouille », de telle sorte que le colonel pataugeait dans les sables mouvants de la perplexité.

— Si nous attendions l'élection, soumit-il à son fils, pour la visite ?

Ce n'est pas sans peine, en somme, que Firmin décida le vieux militaire aux idées simples et rectilignes à faire la démarche d'où dépendait son honneur, d'ailleurs ratifié d'avance.

Jean Bretonnet est un homme charmant, qui unit à la plus scrupuleuse probité des qualités d'esprit et de cœur dont il fera preuve, une fois de plus, sous cette nouvelle législature. Non seulement il accorda Colette au fils des Lécorché de Vaucresson, mais il les garda tous les deux à dîner. Or, au moment de se mettre à table, il leur présenta un invité :

— Monsieur Couzin-Grivois, mon meilleur ami. Le colonel faillit en avaler sa langue.

— Comment !... Et les placards ?...

— Ils sont l'œuvre de nos comités, mais nous les corrigeons nous-mêmes, et ensemble. C'est lui qui trouve les mots les plus drôles. Emile Bergerat.

DESESPOIR. — Une femme encore jeune vient de perdre son mari. On essaie en vain de la consoler.

— Ah ! si seulement j'étais jolie, s'écrie-t-elle après avoir versé d'abondantes larmes.

L'AUTRE LAC

*L'avez-vous vu, les matins de septembre,
Quand un léger brouillard le voile encor,
Et quand son eau, couleur d'opale et d'ambre,
A l'infini des océans sans bord ?*

Philippe Godet.

Il n'est pas aussi vaste, aussi harmonieux et clair que le Léman, mais il reflète dans ses eaux un horizon aux limites plus reculées et des montagnes plus lointaines. Ses rivages sont bas : d'un côté, le Jura, dont les pentes n'ont rien d'abrupt, et de l'autre, des falaises de molasse couronnées de verdure et des prairies qui se terminent par de vastes champs de roseaux. Sur ses bords une seule grande ville : Neuchâtel, qui lui donne son nom.

Il s'étend, immense, entre ses collines harmonieuses qui, peu à peu, reculent vers le Plateau suisse, tandis que le Chasseral s'enfuit vers le Nord.

Il est toujours en mouvement; il évoque parfois un grand fleuve qui roule; pendant les jours calmes, sa couleur est terne avec des reflets verts; au temps des canicules, il ressemble à une plaque de métal. A l'endroit où les canaux de la Thièle et de la Sauge le relient aux lacs de Morat et de Bienna, il a des eaux terreuses qui dessinent de larges flaques jaunes.

Mais c'est par l'orage et la tempête qu'il faut le voir, ce grand lac jurassien. Quand les gouttes de pluie le harcèlent, il se soulève, pareil à un taureau piqué par un essaim de mouches, il bondit, et les petites vagues, toutes éclaboussées d'écume, s'enfuient vers le Nord comme des flèches lancées par un invisible archer.

La rive neuchâteloise est la mieux connue. De Concise, on gravit la forêt de la Lance. C'est là qu'est la fameuse route, Vy de l'Etraz, où passèrent les régiments suisses avant de découvrir, de la hauteur, l'imposante armée du Téméraire. Brusquement le Jura recule. L'Areuse sort de sa vallée encaissée et s'étale dans la plaine qu'elle a formée de ses alluvions. Voici Boudry et son viaduc, Colombier avec son vieux château et Cortaillod coquettement perché au-dessus de ses fameux vignobles. A midi, une friture de « bondelles » à Auvernier, après quoi nous arrivons à Neuchâtel.

Les peuples qui vivent sur les rivages de ce lac sont de deux races, deux langues et deux religions. Quatre cantons l'ont choisi comme frontière. Tandis que la rive neuchâteloise s'appuie à la longue muraille du Jura, celle d'en face, qui s'étend d'Yvonnand à la Sauge, est indécise. Quand le sol disparaît dans l'eau, c'est le roseau qui commence. Dans le terrain vierge que le lac a laissé à découvert, lorsque le niveau a baissé, l'aulne et le saule ont partout prospéré. Un grand espace vide s'étend entre les flots bas et les falaises arides. Cette grève prend des couleurs magnifiques au coucher du soleil et les roseaux frissonsnt chaque soir quand le jorat se lève.

Cette terre qui limite le lac du côté est et sud-est n'attire guère les promeneurs. C'est un petit pays, bien à soi, où viennent mourir les dernières collines du Jorat vaudois, tandis que la Basse-Broye fribourgeoise étend jusqu'ici sa vaste plaine. Allons nous promener dans ce petit pays bleu, vert et or.

Au-delà d'Yverdon, la forêt commence, une grande forêt au milieu de laquelle la route file toute droite, pareille à un ruban déroulé. Beaucoup de peupliers et d'arbres verts. La terre est humide et le lac est tout près, avec ses roseaux, ses joncs et ses herbes.

Yvonnand, gros village aux fermes espacées, s'étale complaisamment sur les terrains d'alluvions déposés par la Mentue. Yvonnand, village de paysans et de pêcheurs. Le paysan est cossu; il possède une belle ferme; il possède des vaches à l'étable et des machines agricoles pour cultiver son domaine; il est sédentaire. Le pêcheur est tout bronzé par le soleil; il a l'œil vif et des mouvements souples; à toutes les heures du jour et de la nuit, il est sur le lac. Puis, quand la tempête s'élève, il retire son bateau sur la grève et reste trois ou quatre jours à se reposer. S'il a bien vendu le poisson, on le voit longtemps attablé, devant son litre. Il habite au village, mais il possède une petite cabane au bord de l'eau et des filets suspendus à des perches.

Quand on quitte Yvonnand, on passe dans le vieux village de Cheyres, dont les maisons s'égrènent sur la route; on gravit, peu à peu, par de nombreux lacets, les falaises de Font, toutes couronnées de verdure. En bas, une plaine marécageuse, et, plus loin, l'emplacement où l'on découvrit, l'hiver dernier, — à cause des basses eaux — une intéressante station lacustre. Le long des falaises, des petits sentiers se perdent dans les herbes folles ou dans les buissons de noisetiers et sous les jeunes hêtres, petits sentiers qui ne vont nulle part et où les amoureux se promènent, le dimanche soir, en se donnant la main.

La colline gravie, voici les froments dorés, les seigles à la paille fine et les avoines encore vertes. La route court maintenant entre deux longues files de cerisiers, la route qui conduit là-bas, tout droit vers Estavayer-le-Lac, la jolie ville moyennageuse,

dont les tours du vieux château se dressent au-dessus de la pente.

Estavayer, vieille ville qui regarde le couchant et songe au passé ! Le soleil qui te caresse fait trembler l'ombre sur les vieilles murailles, où tes preux chevaliers luttèrent jadis pour défendre ton honneur. Dans les blessures que les obus firent à tes murs, croissent maintenant des mousses, des lichens et des fougères. Sous son manteau pierreux, ta vieille église paroissiale ressemble à une grande dame pieuse et bienveillante. Tes vaillants seigneurs qui guerroyèrent autrefois sur tous les chemins d'Europe et qui défendirent le Saint-Sépulcre dorment leur dernier sommeil dans le petit cimetière qui s'abrite à l'ombre de tes murs.

Comme des fillettes curieuses, tes maisons se penchent sur la grand'place pour écouter chanter la fontaine ou bien les airs mélancoliques d'un carrousel, venu ici on ne sait pourquoi.

Vieille ville d'Estavayer, qui t'ennorgueillit beaucoup plus de ton titre de chef lieu de district que de ton glorieux passé, tu t'habilles à la mode du jour et tu fleuris tes demeures bourgeois et patriciennes de géraniums roses !

De la porte de Payerne ou de celle de Grandson, on quitte Estavayer pour aller dans la campagne fribourgeoise. Là-bas, vers le Nord, on devine les trois ports de Chevroux, Port-Alban et Cudrefin, dont les maisons aux toits rouges émergent des arbres. A mesure qu'on s'éloigne du lac, les collines s'abaisse; on chemine vers la Basse-Broye. Toutes ces petites rivières qui se frayent un lit entre les vallonnements de la plaine s'en vont à la Petite Glâne ou directement à la Broye. Sont-elles vaudoises ? Sont-elles fribourgeoises ? Elles l'ignorent elles-mêmes et nous faisons comme elles. La Broye, ainsi que son affluent, la Petite Glâne, passent et repassent une frontière fictive, donnant une unité à ce pays que le droit de conquête a jadis bigarré comme un habit d'Arlequin. Ces petits cours d'eau qui forment des cluses en miniature, sont un élément de pittoresque dans ce pays un peu monotone, où les molles ondulations du sol restent le trait essentiel. Taches noires des forêts, vert clair des prairies, teintes dorées des champs de blé qui attendent la moisson.

Si quelque chose peut rendre sensible le passage d'un canton à l'autre, c'est que, sur terre vaudoise, la maison de campagne coquette, la jolie « carrée » aux contrevents verts, se multiplie de plus en plus, tandis que le Fribourgeois reste fidèle à la rustique demeure dont l'immense toit abrite tout un monde.

La grande ferme fribourgeoise, assise sur des solides fondements en maçonnerie, y appuie la puissante charpente de sa grange à pont, cependant que la partie habitée par la famille est marquée par les petites fenêtres fleuries de géraniums. Sous les larges auvents, on voit d'imposants tas de bois, des harnais, des fauches, des chars à échelles démontés et des outils de tout genre. Le fermier de la Basse-Broye est à la fois charpentier, charron et jardinier; il répare ses outils lui-même; il cuite son pain une fois par semaine dans le four qui se dissimule à l'un des angles de sa maison; adossé au mur du jardin, il y a prequé toujours un rucher.

On travaille ferme dans ce pays; et le samedi soir, après une semaine fatigante, on s'en va à l'auberge. Le dimanche matin, on se réveille au son des cloches qui appellent les fidèles au sermon ou qui, dès l'aube, sonnent toutes les heures jusqu'à celle de l'office.

Elles sonnent graves et lentes ou claires et joyeuses, tandis qu'au-dessus d'elles les nuages blancs glissent dans le grand ciel. Elles se répondent d'un village à l'autre, remplissant les coeurs d'allégresse.

Jean des Sapins.

TENDRESSES. — Le gendre et la belle-mère se font, par hasard, des confidences.

— C'est égal, Ernest, dit la belle-mère, avouez que vous manquez de prévenances pour moi... Tenez... je suis persuadée que quand je viendrais à mourir... c'est à peine si vous vous dérangeeriez pour aller à mon enterrement.

— Oh !... belle-maman... essayez donc et vous verrez !...